EvalBrief

OCTOBRE 2018, N° 8
SECTION EVALUATION ET CONTRÔLE DE GESTION

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

ÉVALUATION INDÉPENDANTE DE LA STRATÉGIE DE COOPÉRATION POUR L'AFGHANISTAN

Les objectifs de la stratégie de coopération suisse correspondent-ils aux priorités nationales de l'Afghanistan ? Comment la stratégie est-elle mise en œuvre ? Quels sont les résultats obtenus par les mesures prises par la Suisse ? En réponse à ces questions, une évaluation indépendante recommande notamment de renforcer, dans la nouvelle stratégie de coopération, d'une part la thématique de l'éducation et d'autre part la collaboration entre aide humanitaire et coopération au développement.

CONTEXTE

La Suisse est active en Afghanistan depuis 1970. Le bureau de coopération à Kaboul n'a cependant été ouvert qu'après la chute du régime taliban en 2002. L'objectif principal de la coopération suisse au développement en Afghanistan consiste, d'une part, à soutenir le processus de transformation politique et, d'autre part, à faciliter des changements positifs dans la société grâce à la neutralité et à la flexibilité qui caractérisent la Suisse.

La Suisse soutient en particulier le processus de paix et favorise le développement économique et social ainsi que le renforcement des institutions démocratiques. La stratégie de coopération 2015–2018 se concentre sur le maintien et le renforcement d'institutions inférieur au niveau national, dans le but de promouvoir la bonne gouvernance. Elle cherche aussi à garantir le respect des droits humains et de l'état de droit et à favoriser un développement socio-économique global et durable.

RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

1. Analyse du contexte

Pour pouvoir réagir de manière optimale en fonction du contexte, l'aide humanitaire et la coopération au développement doivent travailler encore plus étroitement au niveau de la planification et de la réalisation des projets.

La Suisse doit continuer d'investir dans différents réseaux et canaux d'information afin de mieux comprendre les enjeux de sécurité locale et nationale, qui sont en constante évolution, ainsi que les conditions qui prévalent sur les plans politique, social, économique et de politique de développement. Les différents aspects de la fragilité doivent être systématiquement intégrés dans la nouvelle stratégie. En outre, l'équipe d'experts recommande que l'aide humanitaire et la coopération au développement à long terme soient intégrées dans un seul et même cadre, afin de fixer des objectifs communs. L'évaluation arrive par ailleurs à la conclusion que l'aide doit être mieux ancrée au niveau local afin que les organisations non gouvernementales afghanes se voient conférer davantage de poids.

Enfin, la Suisse doit examiner une augmentation de l'enveloppe allouée à l'aide humanitaire en Afghanistan afin de pouvoir répondre aux besoins accrus des déplacés internes et des personnes de retour au pays.

Principales recommandations de l'évaluation :

- *Elaborer un cadre doté d'objectifs communs (aide humanitaire et projets de développement avec effet à long terme)*
- *Renforcer la thématique de l'éducation*
- *Entretenir le dialogue politique et la plus-value apportée par la Suisse*
- *Maintenir la mixité des modalités de mise en œuvre*

2. Pertinence et adéquation du portefeuille de projets
La sélection des domaines thématiques de l'actuelle stratégie est pertinente et correspond bien aux priorités nationales de l'Afghanistan.

Les thématiques actuelles doivent être maintenues. Néanmoins, étant donné que les besoins évoluent, la Suisse a décidé de s'investir davantage dans le domaine de l'éducation dans le cadre de la nouvelle stratégie. Pour mettre en avant cette thématique, un nouveau domaine spécifique est mis en place. Les deux domaines existants sont réaménagés et renommés : i) droits humains et état de droit, ii) agriculture et développement rural. Ce dernier domaine ainsi présenté permet de mieux tirer profit des synergies avec le programme global Sécurité alimentaire. Les thématiques de la bonne gouvernance et de l'inclusion doivent être traitées de manière transversale dans les trois domaines, en tant que traits d'union. Pour renforcer encore les synergies et les complémentarités entre aide humanitaire et coopération au développement, les objectifs humanitaires doivent être directement intégrés dans les trois domaines des projets de développement à long terme.

3. Mise en œuvre de la stratégie de coopération
La Suisse doit poursuivre le dialogue politique afin de défendre sa position ainsi que les principes humanitaires internationaux.

Le soutien et le renforcement des organisations et institutions des droits humains doivent être maintenus sur la base des normes internationales de référence afin d'ancrer encore mieux les droits humains dans les lois et directives en vigueur.

L'évaluation arrive à la conclusion que le suivi de la mise en œuvre de la stratégie doit être amélioré. Vu le contexte très complexe, les experts recommandent que la nouvelle stratégie fixe des objectifs réalistes et que le nombre d'indicateurs soit revu à la baisse. Les valeurs de départ et les valeurs cibles doivent être mieux définies afin de garantir un bon suivi des objectifs. La nouvelle répartition des domaines facilitera l'élaboration du cadre de résultats. Les experts recommandent d'établir un lien clair avec l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses objectifs spécifiques pour l'Afghanistan.

4. Résultats sur le plan national
Les diverses modalités de mise en œuvre de l'aide humanitaire et des projets de développement à long terme s'avèrent fructueuses. Les experts recommandent de les combiner plus souvent à l'avenir, en fonction des besoins.

Les projets implémentés par des organisations locales au niveau communal ont obtenu de meilleurs résultats que les projets directement menés par le gouvernement central afghan. L'équipe d'évaluation retient toutefois que mesurer les résultats est un exercice très difficile vu l'extrême fragilité et la grande complexité du contexte.

Même si la Suisse cherche à intervenir autant que possible en utilisant les structures publiques, l'évaluation recommande de renforcer en particulier la responsabilité individuelle locale et nationale dans le domaine de la gouvernance et des droits humains. La coopération avec les services gouvernementaux locaux, tels que les conseils communaux et les organisations non gouvernementales, doit être encore approfondie.

La Direction du développement et de la coopération a pris note des recommandations et les a commentées dans une prise de position.

MÉTHODE

Un expert indépendant de l'entreprise Universalia a été chargé, dans le cadre d'un appel d'offres international, de réaliser l'évaluation de la stratégie de coopération pour l'Afghanistan sur la période 2015–2018. Il a été accompagné et soutenu dans son travail par deux experts de la DDC.

Lien vers l'évaluation
www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/etudes.survey-id-925.html

Publication
Direction du développement
et de la coopération DDC
Section Évaluation et contrôle de gestion
Freiburgstrasse 130, 3003 Berne
sektion.evaluation-controlling@eda.admin.ch